

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site	22_HAMEAU_75015	Numéro	75115_064_02
Adresse du site	22, rue du Hameau	Hauteur	R+10 (31 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec ajout de 4 antennes.		
Complément d'info	Huit antennes sur quatre azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	02/06/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	27/11/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	27/01/2021

Historique et contexte	Ajout de quatre nouvelles antennes (une par azimut) pour ajout de la 5G
------------------------	---

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) et de quatre nouvelles antennes sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 90°, 170° et 270°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 0° < 3V/m ; 90° < 3V/m ; 170° < 3V/m ; 270° < 2V/m 5G : 0° < 2V/m ; 90° < 2V/m ; 170° < 2V/m ; 270° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	33,20 m azimuts 0°, 170° et 270° ; 34,40 m azimut 90°		

Incidence visuelle

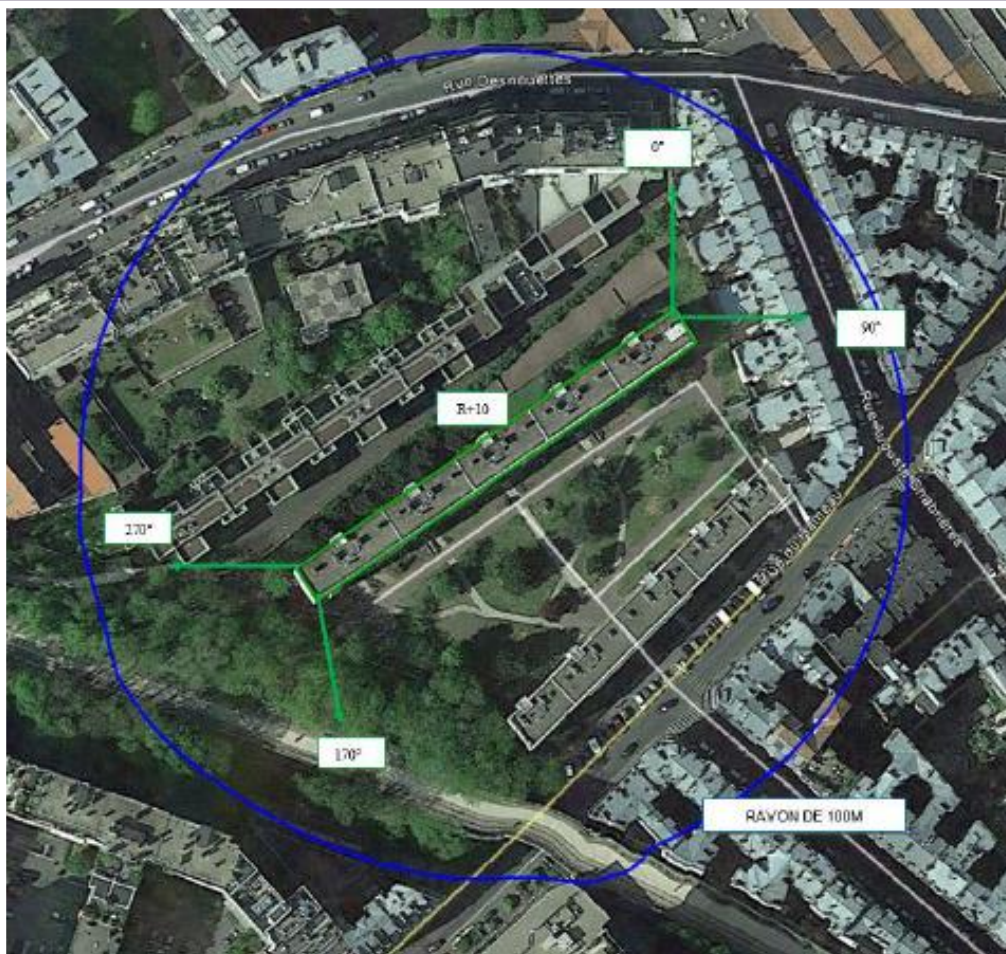
Description des antennes	Les antennes sont de teinte gris clair type RAL 7035, elles seront placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Intégration antenne	Seule la toiture est modifiée, quatre antennes complémentaires seront installées.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

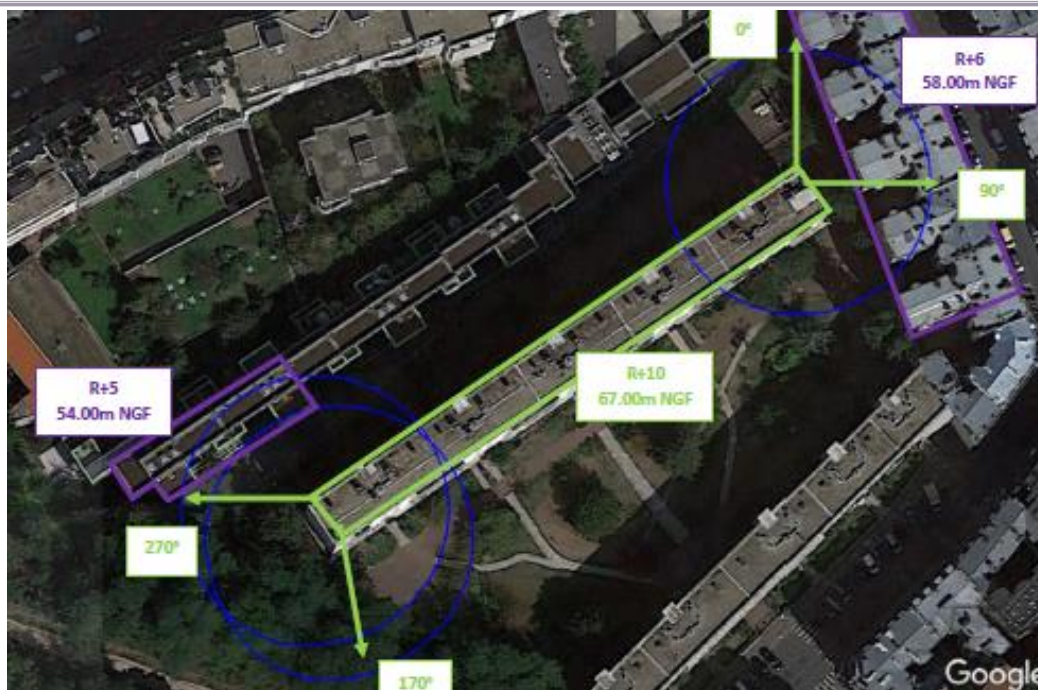
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 0°	Azimut 90°	Azimut 170°	Azimut 270°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	27 m	22 m	24 m	20 m

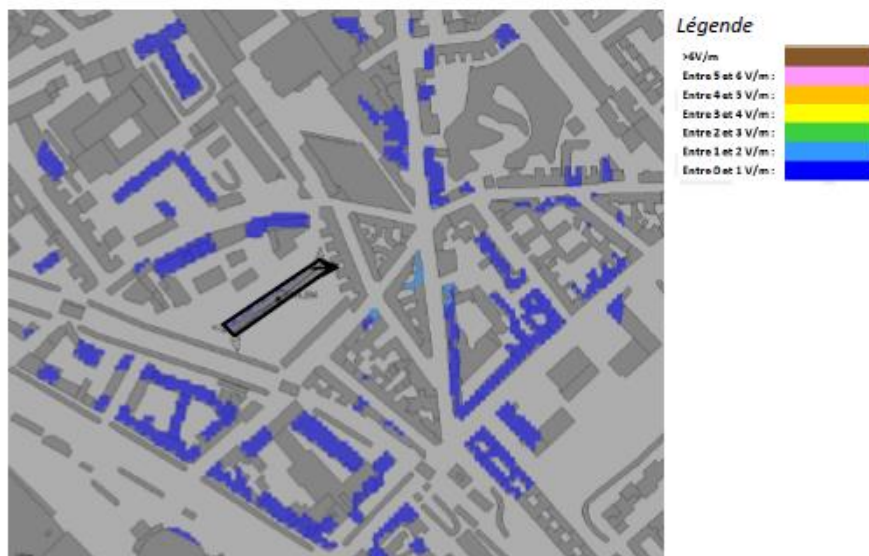
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

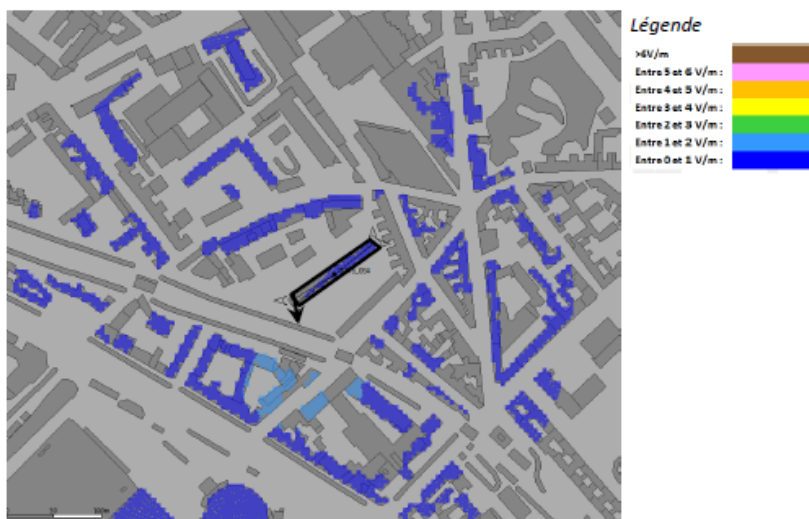
Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 27 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 23 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 24 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 20 m.



	Azimut 0°	Azimut 90°	Azimut 170°	Azimut 270°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	27 m	23 m	24 m	20 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 90°



Azimut 170°



Azimut 270°

